

TARIFS AU 1^{ER} FEVRIER 2017

Une étude de votre situation et un devis seront réalisés gratuitement sur simple demande.

MODE PRESTATAIRE

TARIF COMPLET	PERSONNES DE + DE 70 ANS pour les 30 premières heures, pour les jours ouvrables Les dimanches et jours fériés	22,16 € 27,07 €
	PERSONNES DE + DE 70 ANS à partir de la 31 ^{ème} heure, pour les jours ouvrables Les dimanches et jours fériés	23,26 € 28,38 €
	PERSONNES DE - DE 70 ANS pour les jours ouvrables Les Dimanches et jours fériés	23,26 € 28,38 €
TARIF COMPLET CESU	Jours ouvrables Les dimanches et jours fériés	22,16 €
SOINS PALLIATIFS		27,07 €
ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA)	Les jours ouvrables, les dimanches et les jours fériés	20,05 €
PRESTATION DE COMPENSATION POUR LE HANDICAP (PCH)	Les jours ouvrables Les dimanches et les jours fériés	22,85 € 33,13 €
SORTIR PLUS	Les jours ouvrables Les dimanches et les jours fériés	22,85 € 33,13 €

* En fonction de votre situation, vous pourrez bénéficier d'une prise en charge de votre Caisse de Retraite, d'une Mutuelle, de la Maison Départementale du Handicap, du Conseil Départemental...

MODE MANDATAIRE

Des frais de gestion sont calculés en fonction du nombre des heures payées.		
TRANCHES MENSUELLES	FRAIS FIXES	FRAIS COMPLEMENTAIRES
1 à 10 heures	34,50 €	
11 à 40 heures	34,50 €	+ 3,05 € par heure complémentaire
41 à 100 heures	126,00 €	+ 2,95 € par heure complémentaire
101 heures et plus	303,00 €	

Vous pourrez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts sur le revenu de 50 % des sommes versées (selon la législation en vigueur)